ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 43799

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le dispositif médical innovant. Le secteur du dispositif médical (DM) est stratégique par la taille de son marché mondial (plus de 200 milliards d'euros par an) et sa croissance (environ 6 % par an). La France dispose d'une médecine de grande qualité, reconnue internationalement, et d'un dynamisme en termes d'innovation (de nombreuses ruptures technologiques dans le domaine du dispositif médical sont d'origine française : cœur artificiel, chirurgie mini-invasive, etc.). Cependant, l'innovation profite assez peu au tissu industriel français, fortement morcelé, et qui ne compte qu'un faible nombre d'entreprises de taille intermédiaire et de grandes entreprises. Des pistes sont donc à poursuivre afin d'accroître l'attractivité de la France pour les entreprises du dispositif médical innovant. Le Centre d'analyse stratégique propose de « créer un parcours prévisible fondé sur un label qualité pour les dossiers de demande de prise en charge des dispositifs médicaux par l'assurance maladie ». Aussi, souhaite-t-elle connaître quelles sont ses intentions suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie
Circonscription : Orne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43799
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 novembre 2013, page 12262
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)